

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 2 octobre 2017, les ordonnances suivantes:

ORDONNANCE OCA17 16 0404, autorisant l'occupation du parc Beaubien et la fermeture à la circulation automobile pour la tenue de l'événement « Cross-country » organisé par le Collège Stanislas et destiné aux élèves du secondaire qui aura lieu le jeudi 26 octobre 2017, de 11 h à 15 h 15 sur les rues suivantes :

- avenue Stuart, entre l'avenue Bernard et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
- avenue Saint-Viateur, entre les avenues Stuart et Wiseman.

ORDONNANCE OCA17 16 0405, autorisant la fermeture à la circulation automobile sur l'avenue Elmwood, entre les avenues Bloomfield et Outremont, pour la tenue de la célébration de commémoration du Jour du Souvenir, qui aura lieu le vendredi, 10 novembre 2017, de 9 h à 12 h.

ORDONNANCE OCA17 16 0406 autorisant l'occupation temporaire du domaine public pour la tenue de la 5^e édition de l'événement « La Parade des Citrouilles » organisé par Outremont en famille qui se tiendra le mercredi, 1^{er} novembre 2017, de 16 h à 21 h au parc Pratt.

ORDONNANCE OCA17 16 0407, autorisant la fermeture à la circulation automobile de l'avenue Durocher, entre les avenues Fairmount et Laurier, de l'avenue Fairmount entre les avenues Querbes et Hutchison et de l'avenue Hutchison, entre les avenues Laurier et Bernard, pour la tenue de la « Parade de la Nouvelle Torah » qui aura lieu le 22 octobre 2017 entre 16 h et 19 h.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 12 octobre 2017

M^e Julie Desjardins, avocate
Secrétaire substitut de l'arrondissement

